

RAPPORT N° 05/5-17
au Conseil Municipal

OBJET

**COMPTE ADMINISTRATIF 2004
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

La Régie Marchés et Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains de la Commune ainsi que de l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre -distinct de celui de la Commune-. Et, à la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part,
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de 2004 s'équilibraient respectivement :

- à 183 000,00 € pour la Section d'Investissement,
- et à 1 240 527,00 € pour la Section de Fonctionnement.

L'exécution du Budget 2004 de la Régie Marchés et Droits de Place se traduit par un excédent global de 383 472,81 € Sections Investissement et Fonctionnement confondues, soit encore -en tenant compte des résultats des exercices antérieurs- un excédent cumulé global de 1 468 870,34 €.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
EXERCICE 2003			
Report à nouveau	450 357,97 €	635 039,56 €	1 085 397,53 €
EXERCICE 2004			
Recettes	52 639,98 €	1 129 066,98 €	
Dépenses	- 16 925,95 €	- 781 308,20 €	
Résultat de l'exercice	35 714,03 €	347 758,78 €	383 472,81 €
Résultat cumulé de clôture	486 072,00 €	982 798,34 €	1 468 870,34 €

Ces résultats étant conformes à ceux issus du Compte de Gestion du Receveur Municipal, je vous demande donc d'approuver le Compte Administratif 2004 de la Régie Marchés et Droits de Place.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



HORRIS

LE MAIRE VICTORIA

**DELIBERATION N° 05/5-17
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 24 juin 2005**

OBJET

**COMPTE ADMINISTRATIF 2004
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/5-17 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Jacques MOREL, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(5 abstentions, dont 2 votes par procuration)**

Adopte le Compte Administratif 2004 de la Régie Marchés et Droits de Place qui fait apparaître :

- un excédent cumulé	en Section d'Investissement	de 35 714,03 €,
- un excédent cumulé	en Section de Fonctionnement	de 347 758,78 €,
soit un excédent cumulé global		de 1 468 870,34 €.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 1^{er} JUL. 2005



LE DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA

ARRETE DES SIGNATURES

* REMPLACI partie au Rap-
port 05/5-04
+ PICARDIE partie au Rap-
port 05/5-17

* 42 présence + 4 présences

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour
contre
abstentions

Date de convocation du Conseil Municipal
17 juin 2005

Compte « Cheque de Sécurité »

Compte Administratif 2004 (Régie Marchés et Droits de Place) présenté par le Député-Maire,
A Saint-Denis, le 24 juin 2005

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en cinquième séance annuelle,
A Saint-Denis, le 24 juin 2005

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

Handwritten notes on the right margin:
* 3 abstentions
+ 2 votes par
prolétaires

[The main body of the document is filled with numerous handwritten signatures and scribbles, many of which are crossed out with multiple diagonal lines. Some legible fragments include "Hea" and "P4".]

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

[Handwritten signature]

[Handwritten signature] Fait à Saint-Denis, le
[Handwritten signature]